

## Succession d une maison

Par **Marc83**, le **06/06/2020** à **16:43** 

Bonjour,

J ai une question par rapport à la succession d un bien.

Mon grand pere (veuf) est décédé il y a quelques semaines, en tant que petits fils de ce dernier et sachant que mes propres parents sont aussi décédés. Est que j aurai une part de la maison de mon grand père?

Par Visiteur, le 06/06/2020 à 17:04

Bonjour

Effectivement, vous représentez dans cette succession, votre parent défunt (enfant du grandpère).

Donc vous héritez "à sa place".

Si vous voulez davantage de précisions ou un chiffrage, merci de m'indiquer si votre grandmère vit toujours et combien ils avaient d'enfants, ainsi que la valeur approximative du bien..